



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription

**Date de publication:** SHAB 26.10.2021

**Numéro de publication:** HR01-1005320398

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées Fondation Sylvie Rusconi, Lausanne

Fondation Sylvie Rusconi

c/o Maître Pierre-Albert Vial, avocat en l'Etude MCE Avocats

Rue du Grand-Chêne 1-3

1003 Lausanne

Fondation Sylvie Rusconi, à Lausanne, Rue du Grand-Chêne 1-3, c/o Maître Pierre-Albert Vial, avocat en l'Etude MCE Avocats, 1003 Lausanne, CHE-172.204.080. Nouvelle fondation. Acte de fondation: 08.09.2021. But: la fondation a pour but le développement, le soutien et la promotion de l'éducation, de la formation, de la connaissance, de la culture, de l'innovation, de l'art et des sciences. Elle favorise l'accès, au plus grand nombre d'étudiants et de jeunes professionnels, à la formation et à l'éducation, ainsi que l'accompagnement et le soutien, de ceux-ci par tous moyens quels qu'ils soient, notamment en favorisant le lancement de leurs activités. Elle peut apporter son aide soit directement, soit indirectement, par le soutien à des institutions poursuivant des buts identiques ou analogues. La fondation pourra également participer et/ou financer toutes études et/ou tous projets dans ce cadre. Dans le cadre de buts fixés, la fondation oeuvre sur l'ensemble du territoire suisse. La fondation pourra accomplir tous les actes se rapportant à son but, notamment: prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet; contracter tous emprunts et tous crédits; solliciter et recevoir tous biens ou subventions publics ou privés; conclure tous accords utiles avec les corporations de droit public ou des organismes privés. La fondation ne poursuit pas de but lucratif. Ses bénéfices ne peut qu'augmenter sa fortune et ses pertes ne sont couvertes que par sa fortune. L'activité de la fondation dans le cadre de son but peut être précisée dans un règlement intérieur. Les fondateurs se réservent expressément la possibilité de faire modifier le but par l'autorité de surveillance, en application de l'article 86a CC. Rusconi Sylvie, de Onsernone, à Lausanne, présidente, avec signature collective à deux, Vial Pierre-Albert, de La Verrerie, à Lutry, vice-président, avec signature collective à deux, Martin Françoise (nom d'artiste: Verdi Caroline), de et à Yvonand, secrétaire, avec signature collective à deux, Matter Olivier, de Payerne, à Lausanne, trésorier, avec signature collective à deux, Hirt-Burri Nathalie, de Lausanne, à La Tour-de-Peilz, avec signature collective à deux, et Pilloud Philippe, de Châtel-Saint-

Denis, à Ballens, avec signature collective à deux, sont membres du conseil de fondation.  
Organe de révision: Fiduciaire Favre Révision SA (CHE-114.002.069), à Lausanne.

Registre journalier no 21519 du 21.10.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud